

Annexe de l'arrêté interministériel du 20 SEPT 2025

complétant l'arrêté interministériel du 22 juillet 2025 portant ouverture de postes d'accès à la formation en vue de l'obtention du diplôme d'études médicales spéciales (résidanat) dans les régions du sud et les hauts plateaux au titre de l'année universitaire 2025-2026

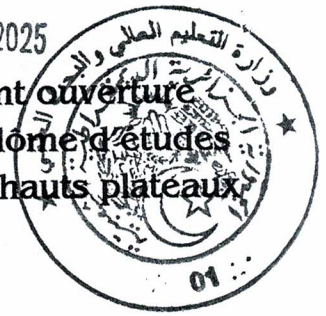
Faculté de Médecine de l'université
des sciences de la santé

MEDECINE

N°	Spécialités	Terrain de Formation	Nbre. Postes
01	Anesthésie Réanimation	02 CHU Beni-Messous- 01 UMC CHU Beni-Messous- 01 EPH Bologhine- 01 EPH Kouba- 01 EPH Rouïba- 01 CHU BEO- 01 EHS Zmerli- 01 CHU Parnet	09
02	Chirurgie Orthopédique et Traumatologie	01 EHS BenAknoun- 02 EPH Thénia	03
03	Chirurgie Pédiatrique	02 CHU Mustapha- 02 CHU Birtraria	04
04	Chirurgie Viscérale et Digestive	01 EPH Ain-Taya- 01 CHU Mustapha (CCA)- 01 CHU Mustapha (CCB)- 01 EPH Birtraria- 01 EPH Thénia- 01 CHU Bab El Oued- 01 EPH Djilali Rahmouni	07
05	Gynécologie Obstétrique	01 CHU Parnet- 01 EPH Kouba-01 EPH Thénia	03
06	Imagerie Médical et Radiologie	02 EHS CPMC- 01 CHU Beni-Messous- 02 EPH Kouba- 01 EHS Zmerli- 01 CHU Mustapha- 01 CHU Parnet- 01 CHU Bab El-Oued- 01 EHS des Grands Brulés Zéralda	10
07	Médecine d'Urgence	01 CHU Mustapha UM- 01 CHU Mustapha UC- 02 CHU Beni-Messous- 01 EHS Zmerli-01 EPH Rouïba-04 EPH Kouba- 04 EPH Bologhine- 02 CHU Bab El-Oued	16
08	Médecine Interne	01 EPH Kouba- 02 EHS Zmerli- 02 EPH Ain Taya	05
09	Pédiatrie	02 CHU Mustapha- 01 CHU Beni-Messous « A »- 01 CHU Beni-Messous « B »- 02 EPH Belfort- 01 EPH Bologhine- 01 EPH Birtraria- 01 EPH Ain-Taya- 01 CHU Bab El-Oued	10
10	Réanimation Médicale	04 CHU Bab-El-Oued- 04 CHU Béni-Messous- 04 CHU Mustapha	12
TOTAL			79

Annexe de l'arrêté interministériel du 20 SEPT 2025

complétant l'arrêté interministériel du 22 juillet 2025 portant ouverture de postes d'accès à la formation en vue de l'obtention du diplôme d'études médicales spéciales (résidanat) dans les régions du sud et les hauts plateaux au titre de l'année universitaire 2025-2026



Faculté de Médecine de l'université
de Tizi-Ouzou

MEDECINE

N°	Spécialités	Terrain de Formation	Nbre. Postes
01	Anesthésie Réanimation	02 CLCC DBK	02
02	Chirurgie Orthopédique et Traumatologie	02 CHU Tizi-Ouzou	02
03	Chirurgie Pédiatrique	02 CHU Tizi-Ouzou	02
04	Chirurgie Viscérale et Digestive	01 CHU Tizi-Ouzou	01
05	Gynécologie Obstétrique	01 CHU Tizi-Ouzou	01
06	Médecine d'Urgence	02 CHU Tizi-Ouzou UMC	02
07	Pédiatrie	02 CHU Tizi-Ouzou	02
08	Réanimation Médicale	04 CHU Tizi-Ouzou	04
TOTAL			16



Annexe de l'arrêté interministériel du 20 SEPT 2025
complétant l'arrêté interministériel du 22 juillet 2025 portant ouverture
de postes d'accès à la formation en vue de l'obtention du diplôme d'études
médicales spéciales (résidanat) dans les régions du sud et les hauts plateaux
au titre de l'année universitaire 2025-2026

Faculté de Médecine de l'université
d'Annaba

MÉDECINE

N°	Spécialités	Terrain de Formation	Nbre. Postes
01	Anesthésie Réanimation	01 CHU Annaba- 01 EHS Mère et Enfant- 01 EPH Hadjar	03
02	Gynécologie Obstétrique	01 CHU Annaba- 01 CHU El-Bouni	02
03	Imagerie Médicale et Radiologie	01 CHU Annaba	01
04	Médecine d'Urgence	02 CHU Annaba UMC	02
05	Réanimation Médicale	04 CHU Annaba	04
TOTAL			12



Annexe de l'arrêté interministériel du 20 SEPT 2025



complétant l'arrêté interministériel du 22 juillet 2025 portant ouverture
de postes d'accès à la formation en vue de l'obtention du diplôme d'études
médicales spéciales (résidanat) dans les régions du sud et les hauts plateaux
au titre de l'année universitaire 2025-2026

Faculté de Médecine de l'université
d'Annaba

MÉDECINE

N°	Spécialités	Terrain de Formation	Nbre. Postes
01	Anesthésie Réanimation	01 CHU Annaba- 01 EHS Mère et Enfant- 01 EPH Hadjar	03
02	Gynécologie Obstétrique	01 CHU Annaba- 01 CHU El-Bouni	02
03	Imagerie Médicale et Radiologie	01 CHU Annaba	01
04	Médecine d'Urgence	02 CHU Annaba UMC	02
05	Réanimation Médicale	04 CHU Annaba	04
TOTAL			12

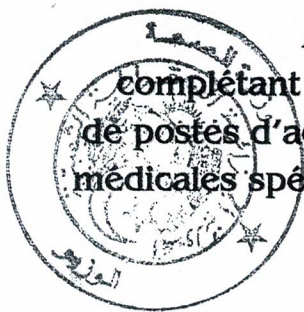
Annexe de l'arrêté interministériel du 20 SEPT 2025
complétant l'arrêté interministériel du 22 juillet 2025 portant ouverture
de postes d'accès à la formation en vue de l'obtention du diplôme d'études
médicales spéciales (résidanat) dans les régions du sud et les hauts plateaux
au titre de l'année universitaire 2025-2026



**Faculté de Médecine de l'université
de Constantine 3**

MÉDECINE

N°	Spécialités	Terrain de Formation	Nbre. Postes
01	Anesthésie Réanimation	02 EHS Didouche Mourad	02
02	Chirurgie Pédiatrique	02 EHS Mansourah	02
03	Chirurgie Viscérale et Digestive	01 CHU Constantine « A »- 01 CHU Constantine « B »	02
04	Imagerie Médical et Radiologie	01 CHU Constantine	01
05	Médecine d'Urgence	01 CHU Constantine UM	01
06	Médecine Interne	01 CHU Constantine- 01 EHS Didouche Mourad	02
07	Pédiatrie	01 CHU Constantine « A »- 01 CHU Constantine « B » - 01 EHS Didouche Mourad- 01 EHS Mansoura	04
08	Réanimation Médicale	04 CHU Constantine	04
TOTAL			18



Annexe de l'arrêté interministériel du 20 SEPT 2025



complétant l'arrêté interministériel du 22 juillet 2025 portant ouverture de postes d'accès à la formation en vue de l'obtention du diplôme d'études médicales spéciales (résidanat) dans les régions du sud et les hauts plateaux au titre de l'année universitaire 2025-2026

Faculté de Médecine de l'université
de Sétif

MÉDECINE

N°	Spécialités	Terrain de Formation	Nbre. Postes
01	Anesthésie Réanimation	02 CHU Sétif	02
02	Chirurgie Orthopédique et Traumatologie	02 CHU Sétif	02
03	Chirurgie Pédiatrique	01 CHU Sétif- 01 EHS El Eulma	02
04	Gynécologie Obstétrique	01 CHU Sétif	01
05	Médecine d'Urgence	02 CHU Sétif UMC	02
06	Médecine Interne	01 CHU Sétif	01
07	Pédiatrie	01 CHU Sétif- 01 EHS El Eulma	02
08	Réanimation Médicale	04 CHU Sétif	04
TOTAL			16



Annexe de l'arrêté interministériel du 20 SEPT 2025

complétant l'arrêté interministériel du 22 juillet 2025 portant ouverture de postes d'accès à la formation en vue de l'obtention du diplôme d'études médicales spéciales (résidanat) dans les régions du sud et les hauts plateaux au titre de l'année universitaire 2025-2026



Faculté de Médecine de l'université
d'Oran 1

MÉDECINE

N°	Spécialités	Terrain de Formation	Nbre. Postes
01	Anesthésie Réanimation	01 CHU Oran- 01 EHU Oran	02
02	Chirurgie Orthopédique et Traumatologie	01 CHU Oran- 01 EHU Oran	02
03	Chirurgie Pédiatrique	01 CHU Oran- 02 EHS Canstel	03
04	Chirurgie Viscérale et Digestive	01 CHU Oran (Chirurgie A)- 01 CHU Oran (Chirurgie B)- 01 EHU Oran- 01 EHU Hépatobiliaire et Greffe du Foie	04
05	Gynécologie Obstétrique	02 EHS Nouar Fadéla- 01 EHU Oran	03
06	Imagerie Médical et Radiologie	02 CHU Oran- 01 EHU Oran	03
07	Médecine d'Urgence	01 EHU Oran UMC- 01 CHU Oran UM	02
08	Pédiatrie	01 EHS Cnastel- 01 CHUO « A »- 01 CHUO Service Pédiatrie- 01 EHS Nouar Fadéla	04
09	Réanimation Médicale	04 EHU Oran- 04 EPH Sidi Chahmi	08
TOTAL			31



Annexe de l'arrêté interministériel du 20 SEPT 2025
complétant l'arrêté interministériel du 22 juillet 2025 portant ouverture
de postes d'accès à la formation en vue de l'obtention du diplôme d'études
médicales spéciales (résidanat) dans les régions du sud et les hauts plateaux
au titre de l'année universitaire 2025-2026



Faculté de Médecine de l'université
de Tlemcen

MEDECINE

N°	Spécialités	Terrain de Formation	Nbre. Postes
01	Anesthésie Réanimation	02 CHU Tlemcen	02
02	Chirurgie Orthopédique et Traumatologie	02 CHU Tlemcen	02
03	Chirurgie Pédiatrique	01 EHS Tlemcen	01
04	Imagerie Médicale et Radiologie	01 CHU Tlemcen	01
05	Médecine d'Urgence	01 CHU Tlemcen UMC	01
06	Médecine Interne	01 CHU Tlemcen	01
07	Réanimation Médicale	04 CHU Tlemcen	04
TOTAL			12